



Le 14 Mai 2018

## Avis de la CFE-CGC sur le dossier de Ristourne Trajet 2018

La CFE-CGC félicite l'ensemble des équipes impliquées dans le transfert des activités de La Courneuve vers Paris Le-Bourget pour toutes les actions mises en place en qualité de maîtrise et de prévention des risques assurant ainsi la protection des salariés et la continuité de nos activités durant cette période 2016/2017.

La CFE-CGC soutient les actions innovantes telles que la journée des 50 étudiants du 7 novembre 2017 en partenariat avec l'université Paris 13 qui a permis de remettre à jour nos analyses de risques et mettre en évidence près de 850 risques.

A ce titre, nous remercions également l'équipe HSE de Paris Le-Bourget pour son implication et au bon déroulement de cet événement suivi par la journée « Sécurité Routière » et « Ligne 2 Conduite ».

Nous soulignons la forte baisse d'accidentologie (- 27%) liée aux trajets entre 2016 et 2017. La CFE-CGC demeure dans l'attente, tout comme l'ensemble des salariés, de la finalisation de l'arrêt de bus de la ligne 249 près de l'établissement.

La CFE-CGC soutient notre service santé au travail. Le chiffre de 1050 visites et examens divers en 2017 témoignent du "bien-fondé" d'un tel service sur le site.

Nous actons l'ensemble des mesures prises et investissements en matière de sécurité et d'améliorations des conditions de travail notamment dans le secteur production par la mise en place de bâtis de retournement des Pales ainsi que l'ensemble des aménagements spécifiques réalisés aux abords et à l'intérieur de l'établissement, de nature à améliorer le quotidien des salariés.

C'est dans la poursuite de ces efforts d'investissements que nous accueillerons toute décision en faveur de la couverture du parking 2 roues en 2018.

Dans la continuité de vos actions, afin de diminuer les risques liés aux accidents de la route, vous mentionnez l'existence du restaurant d'entreprise ainsi que les diverses prestations sociales, culturelles et sportives du Comité d'Etablissement.

Nous vous assurons de notre entière implication dans la poursuite de ces prestations en faveur des salariés d'Airbus Paris Le-Bourget.

## LA CFE-CGC DONNE UN AVIS FAVORABLE SUR LE DOSSIER DE RISTOURNE TRAJET DE 2018

